INSTRAW NOUVEILES

FEMMES ET DEVELOPPEMENT

> VOL. 1 No. 1 MARS 1984



INSTRAW siège à 102-A Avenue César Nicolás Penson, Saint Domingue

INSTITUT INTERNATIONAL
DES NATIONS UNIES DE RECHERCHE
ET DE FORMATION
POUR LA PROMOTION DE LA FEMME
(INSTRAW)

Regulative Daninicaine,

L'Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme (INSTRAW)

L'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies a été créé par le Conseil économique et social (Résolution du Conseil 1998 (LX) du 12 mai 1976), conformément à une décision antérieure de l'Assemblée générale (Résolution 3520 (XXX) du 15 décembre 1975), basée sur une recommandation de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, tenue à Mexico en 1975.

L'Institut est un organe autonome au sein de l'Organisation des Nations Unies. Conformément à la Charte des Nations Unies, il a été créé comme un instrument international visant à effectuer des études, établir des programmes de formation et diffuser des informations pour mobiliser les femmes en vue de leur participation au développement.

OBJECTIFS ET FONCTIONS

L'Institut a pour objectifs de stimuler et de faciliter, par la recherche, la formation, la collecte et l'échange d'informations, les efforts des organisations intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales en faveur de la promotion de la femme et de son intégration au développement, à la fois comme participante et comme bénéficiaire. En conséquence, les fonctions principales de l'Institut sont les suivantes:

Entreprendre des recherches et des études axées sur l'action concrète en vue de favoriser l'intégration et la participation actives des femmes au processus de développement. Ces activités accorderont une attention toute particulière aux problèmes que confrontent les femmes dans les pays en développement et permettront à celles-ci de participer à tous les niveaux de conception, élaboration et mise en oeuvre de ces activités;

Mettre sur pied des activités de formation, telles qu'un programme de bourses et des services consultatifs, afin de susciter une prise de conscience concernant les questions relatives aux femmes et au développement. L'Institut s'efforcera également d'obtenir une participation égale des femmes dans tous les domaines de la vie sociale et économique et les encouragera à s'adapter aux changements rapides de la société actuelle;

Créer et maintenir un système d'information, de documentation et de communication, afin que l'Institut puisse diffuser sur le plan mondial les informations relatives aux questions féminines.

En vue de réaliser ses objectifs, l'Institut travaille en étroite collaboration et de façon coordonnée avec les instituts, centres de recherche et autres organismes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies.

L'Institut est placé sous l'autorité d'un Conseil d'administration qui se réunit une fois par an. Il se compose de 11 membres provenant de différentes régions du monde et qui sont désignés par le Conseil économique et social sur proposition des Etats. Chaque membre du Conseil siège à titre personnel pour une période de trois ans; son mandat peut être reconduit une fois seulement par le Conseil économique et social.

SOURCE DE FINANCEMENT DE L'INSTITUT

L'Institut est entièrement financé par des contributions volontaires gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que par des fondations et d'autres sources privées. Ces sources volontaires financent aussi bien les dépenses de personnel que les activités de l'Institut.

Lors de sa présentation du budget-programme proposé pour 1984—1985, la Directrice de l'Institut, Mme Dunja Pastizzi-Ferencic, a signalé que la majeure partie des ressources financières avait été allouée aux activités de recherche et de formation.

Le rapport sur les activités de l'Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme a été présenté á la 38ème, session de l'Assamblée générale.

Conformément à la résolution 37/56 de l'Assemblée générale, le rapport sur les activités enterprises au titre du programme de l'Institut a été soumis à l'Assemblée à sa trente-huitième session (A/38/406). L'Assemblée générale a adopté à cette session la résolution 38/104, dans laquelle elle se félicitait de l'inauguration officielle du siège permanent de l'Institut à Saint Domingue (République Dominicaine), prenait note avec satisfaction du programme de travail de l'Institut et demandait que ce dernier poursuive les activités qui contribuent à la pleine intégration de la femme dans les grandes activités de développement et qu'il soit dûment tenu compte de l'interdépendance de la micro-économie et de la macro-économie et de leurs incidences sur le rôle de la femme dans le processus de développement; priait le Secrétaire général de prendre en considération, en établissant les statuts de l'Institut, tous les facteurs pertinents, y compris le fait que les travaux de l'Institut sont financés à l'aide de contributions volontaires, ainsi que d'appliquer le principe d'une répartition géographique équitable des sièges au Conseil d'administration; priait instamment le Secrétaire général de continuer à ménager à l'Institut le concours des divers services de l'ONU et de prévoir au Siège de l'Organisation des Nations Unies des locaux pour y installer un bureau de liaison avec l'Institut, de manière à assurer la prompte communication entre lui et l'Organisation, conformément à la décision du Conseil d'administration; invitait les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales à contribuer au Fonds d'affectation spéciale pour l'Institut.





Dr. Salvador Jorge Blanco, Président de la République Dominicaine et son épouse Mme. Asela Mera de Jorge reoivent les membres du Conseil d'Administration lors de la première visite du Conseil à Saint-Domingue. A cette occasion le Président a signalé que pour le pays c'était un honneur d'être hôte de l'Institut.

Inauguration du Siège de L'INSTRAW

Le siege de l'Institut a été officiellement inauguré le 11 août 1983 par le Gouvernment de la République Dominicaine. Mme Asela Mera de Jorge, épouse du Président de la République, M. Salvador Jorge Blanco, assistait à la cérémonie d'inauguration en tant que Représentante spéciale du Président.

Dans son discours inaugural, le Ministre des affaires étrangères, M. José Augusto Vega Imbert, a déclaré que le Gouvernement et le peuple dominicains étaient très satisfaits que l'Institut s'installe dans la République dominicaine. Cette implantation correspondait à l'engagement du Gouvernement dominicain en faveur de l'amélioration de la condition féminine.

Représentant le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Enrique Iglesias, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), a exprimé la profonde gratitude de M. Pérez de Cuéllar à l'endroit du Gouvernment dominicain pour la générosité dont le pays fait preuve en accueillant l'Institut. M. Iglesias a déclaré que l'Institut aurait pour principale tâche de favoriser la pleine participation des femmes au développement économique et social, participation qui ne pourra être effective que si on stimule davantage le

processus de développement dans le cadre d'un nouvel ordre économique international, dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, sans distinction de race, de religion ou de sexe.

Mme Delphine Tsanga, présidente du Conseil d'administration de l'Institut, a dit que l'inauguration de l'Institut marquait le démarrage d'activités visant à aider hommes et femmes à édifier une société meilleure en contribuant notablement à la promotion de la femme. Elle espérait que le pays hôte et les autres Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies prêteraient leur concours matériel et moral à l'Institut.



Inauguration officielle de l'Institut (de gauche à droite) Mme. Delphine Tsanga, Présidente du Conseil d'Administration de l'INSTRAW; Mme. Rosa María Batlle de Vega, épouse du Ministre des Affaires Etrangères; Mme. Asela Mera de Jorge, épouse du Président de la République Dominicaine; M. Enrique Iglesias, Secrétaire exécutif du CEPAL, représentant du Sécretaire Général des Nations Unies; M. Hatuey Decamps, Ministre de la présidence et Mme. Dunja Pastizzi-Ferencic, Directeur de l'INSTRAW. Deuxième rang, Mme. Martha Olga García, Directeur du Bureau pour la promotion de la femme, et M. Enmanuel Esquea Guerrero, ancien membre du Conseil d'Administration.

Conseil D'Administration Quatrième Session

A sa quatrième session, tenue du 23 au 28 janvier 1984 à Saint-Domingue, en République dominicaine, le Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme s'est déclaré satisfait des efforts accomplis par l'Institut pour la mise en application de son programme et lui a manifesté son appui constant.

En l'absence de la présidente du Conseil, Mme Delphine Tsanga, la sessión a été présidée par sa vice-présidente, Mme Vilma Espín de Castro, qui a souhaité la bienvenue aux participants et a déclaré la session ouverte.

La vice-présidente a accueilli les nouveaux membres du Conseil, Mme Suad Ibrahim Eissa (Soudan), Mme María Lavalle Urbina (Mexique) et Mme Helen Stamiris (Grèce).

Mme Marcelle Devaud (France) et Mme Suad Ibrahim Eissa (Soudan) ont été élues vice-présidente et rapporteur, respectivement, de la quatrième session.

Représentant le pays hôte, M. José María Hernández, Sous-secrétaire du Ministère des affaires étrangères de la République dominicaine, a prononcé le discours de bienvenue et a manifesté que c'était un honneur pour son pays d'accueillir les membres du Conseil à leur quatrième session, qui se tenait pour la première fois au siège de l'Institut à Saint-Domingue.

Mme Leticia Shahani, Secrétaire générale adjointe pour les affaires sociales et humanitaires, a prononcé un discours de bienvenue au nom du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales internationales.

L'ordre du jour a traité, entre autres points, du rapport d'activité de la Directrice de l'Institut, du budget-programme de l'Institut pour l'exercice biennal 1984-1985, de l'examen du projet de statut de l'Institut et d'autres questions liées au fonctionnement de l'Institut.

La Directrice, Mme Dunja Pastizzi-Ferencic, a présenté un rapport détaillé sur les mesures prises dans le cadre du programme de travail pour 1983, ainsi que plusieurs aspects administra-



Ouverture de la quatrième session du Conseil d'Administration de l'INSTRAW (de-gauche à droite): Mme. Dunja Pastizzi-Ferencic, Directeur de l'INSTRAW; Mme. Leticia Shahani, représentant du Secrétaire Général; M. Jesús María Hernández, Sous-Secrétaire du Ministère des Affaires Etrangères de la République Dominicaine; Mme. Vilma Espín de Castro, Vice-Présidente du Conseil d'Administration, présidant la session en l'absence de Mme. Delphine Tsanga la présidente du Conseil; Mme. Marie Paul Aristy, Secrétaire de la quatrième session du Conseil d'Administration et Mme. Mervat Tallawy, Chef de recherche et de formation de l'INSTRAW.



Vue des membres du Conseil d'Administration et participants a la quatrième session du Conseil d'Administration.

tifs et financiers intéressant l'Institut. Mme Pastizzi-Ferencic a conclu son exposé en exprimant le désir de l'Institut de collaborer de façon efficace avec d'autres organisations en vue de la définition des nouveaux concepts, méthodes et techniques de formation qui permettront aux femmes de s'intégrer réellement au processus de développement.

Quant au budget de l'Institut, le Conseil a décidé d'approuver en principe le montant de 2,500,000 dollars pour la mise en oeuvre du programme de travail de l'exercice biennal 1984-1985 et a autorisé la Directrice à chercher à obtenir des fonds supplémentaires pour faciliter les activités de l'Institut.

Le Conseil d'administration a étudié et amendé le projet de statut de l'Institut et a décidé de le présenter pour approbation au Conseil économique et social.

Les membres du Conseil ont également exprimé leur reconnaissance envers le Gouvernement de la République dominicaine pour l'áchévement des locaux de l'Institut à Saint-Domingue et pour leur inauguration officielle, qui a eu lieu le 11 août 1983.

Le Conseil d'administration a exprimé sa gratitude à l'endroit des Etats Membres qui ont contribué au Fonds d'affectation spéciale de l'Institut. Il a cependant fait remarquer que des fonds supplémentaires seront nécessaires pour mener à bien tout son programme d'activités.

Membres et participants

Les membres du Conseil ci-après ont assisté à la session: Gulzar Bano (Pakistan); Ester Boserup (Danemark); Marcelle Devaud (France); Vilma Espín de Castro (Cuba); Suad Ibrahim Essa (Soudan); María Lavalle Urbina (Mexique); Helen Stamiris (Grèce); Nobuko Takahashi (Japon) et Vida Tomsic (Yougoslavie).

Les membres de droit ci-après ont assisté: Mme Leticia R. Shahani, représentante du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies; Mme Dunja Pastizzi-Ferencic, Directrice de l'Institut; M. John Kelly, Commission économique européenne; Mme Vivian Mota, Commission économique pour l'Amérique latine; Mme Mary Tadesse, Commission économique pour l'Asie occidentale; Mme Pak Po-Hi, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; Mme Martha Olga García, représentante du Gouvernement de la République dominicaine.

Des représentants des services du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ci-après ont assisté à la réunion: le Bureau des affaires juridiques, le Départment des affaires économiques et sociales internationales et le Bureau des services financiers.

Y ont participé en outre un représentant du Programme des Nations Unies pour le développement, des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale de la santé.

Mme Emma Broisman a assisté à la session comme représentante de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies/Comité de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

Programmes D'Activités de L'INSTRAW pour 1984-85

Le Conseil d'administration de l'Institut a décidé, lors de sa quatrième session, tenue à Saint-Domingue du 23 au 28 janvier 1984, d'accorder la priorité aux programmes suivants:

1. Statistiques et indicateurs relatifs à la condition de la femme. Pour donner suite au projet lancé au cours de l'exercice biennal 1982-83 visant à améliorer les statistiques et les indicateurs relatifs à la condition de la femme, l'Institut entreprendra les activités suivantes: a) Une réunion conjointe avec la Conférence des Statisticiens Européens sur les statistiques et les indicateurs relatifs'au rôle et à la condition de la femme. La réunion aura lieu à Genève en 1985, en collaboration avec la Commission économique européene; b) la préparation de deux publications conjointement avec l'Organisation internationale du Travail (OIT): La participation des femmes à l'activité économique mondiale (1975-1985) et Pouvoir féminin II (une version mise à jour de Pouvoir féminin) (la main d'oeuvre féminine dans le monde en 1975 et les perspectives pour l'an 2000); c) un séminaire sous-régional conjoint sur la Formation des utilisateurs de statistiques relatives à la participation des femmes au développement en Afrique (Commission économique pour l'Afrique); d) un project d'analyse statistique de la condition de la femme dans les pays latinoaméricans à partir d'enquêtes sur les ménages, en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL); e) l'élaboration d'un rapport technique sur les questions relatives à la condition de la femme, rapport qui devrait être utilisé dans les enquêtes sur les ménages. De même, préparation d'un rapport sur les techniques utilisées pour mesurer et évaluer la participation des femmes aux activités économiques non monétaires.

2. La participation des femmes à la planification du développement. Ce programme vise, entre autres activités, à diffuser amplement les recommandations d'un séminaire inter-régional récemment tenu en République dominicaine, ainsi que les actes dudit séminaire. Les 20 communications et études présentées par les participants feront l'objet d'une publication qui sera mise en vente par l'Organisation des Nations Unies. Un module de formation, basé sur les vues des participants, sera également mis au point en consultation avec les organisations spécialisées dans se domaine.

3. Le programme de l'Institut relatif au Rôle des femmes dans la mise en oeuvre des objectifs de la Décennie internationale de

l'eau potable et de l'assainissement accorde la priorité à l'organisation d'un séminaire interrégional sur cette question au Caire en mars 1984. L'Institut diffusera largement les conclusions et recommandations de ce séminaire et établira des principes directeurs et des manuels de formation sur base des résultats obtenus. L'Institut s'est déclaré prêt à collaborer au projet du PNUD visant à favoriser et appuver la participation des femmes à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. L'Institut continuera à promouvoir et assister aux réunions du Comité d'orientation de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'à celles du groupe d'études interorganisations sur la femme dans le cadre de la Décennie.

4. L'Assemblée générale des Nations Unies a réitéré l'importance du rôle de la femme dans les relations économiques internationales. Geci fait l'objet d'un des sousprogrammes les plus importants de l'Institut pour l'exercice biennal 1984—1985. L'Institut a précisément entrepris une série d'études économiques axées en particulier sur l'a-

Finalment, il se chargera aussi d'une série de communications concernant l'intégration des femmes dans le processus de coopération technique entre pays en développement.

6. L'Institut exécute également un programme portant sur le rôle des femmes dans le développement industriel. En coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Institut a mené une étude au cours de l'exercice biennal 1982-1983 sur les approches et les méthodes propres à assurer la mobilisation des femmes dans les domaines de la petite industrie et de l'industrie en milieu rural. Après ce premier effort de collaboration, l'ONUDI et l'Institut assureront pendant l'exercice biennal 1984-1985 le travail préparatoire en vue de définir les possibilités de formation dont disposent les femmes dans le domaine du développement industriel. Ces résultats seront analysés à une réunion de travail à Vienne. Les deux organisations se chargeront également de préparer conjointement les matériels de formation



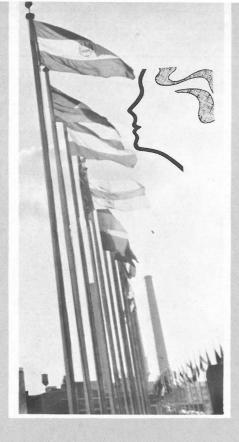
nalyse des liens entre les dimensions internationales et nationales et leurs effets sur le rôle et la condition de la femme. Ces études se réaliseront en collaboration avec certains établissements universitaires, ainsi qu'avec d'autres organismes de l'Organisation des Nations Unies. Les recommandations émanant de ces études seront alors discutées au cours de deux réunions d'experts de haut niveau, après quoi elles seront publiées et largement diffusées.

5. Convaincu de l'importance du principe d'autosuffisance, l'Institut prépare actuellement une communication sur les femmes et la politique d'autosuffisance des pays en développement, pour l'Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement, enterprise par le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires à Vienne. L'Institut collaborera également avec le Centre international pour les entreprises publiques de Ljubljana en Yougoslavie, afin de préparer une étude sur le rôle de la femme dans les pays en développement.

appropriés qui permettront une meilleure intégration des femmes dans les activités industrielles et administratives.

D'autres programmes de l'Institut ont trait à la préparation de modules de formation; l'octroi de bourses; la recherche et la formation concernant le rôle des femmes dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables; le renforcement du rôle des femmes dans l'agriculture et la production alimentaire; un projet sur "Les ménages, le sexe et l'âge"; le travail des femmes et le renforcement des mécanismes nationaux d'intégration des femmes au processus de développement.

Finalement, l'Institut accorde une attention toute particulière aux programmes d'information, de documentation et de communication. Afin de réaliser ses objectifs dans ce domaine, il poursuivra au cours de l'exercice biennal 1984–1985 la création d'une structure de base pour l'exécution de ses activités d'information, de documentation et de communication.



Rôle de la Femme dans les Relations Economiques Internationales

Conformément à son mandat, l'Institut axe ses activités sur le développement économique et social en vue d'intégrer les femmes aux activités de développement. Il doit donc suivre de près le débat en cours sur le développement et la coopération économique internationale et participer aux recherches entreprises pour résoudre effectivement les problèmes du développement afin de remplir les objectifs de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement.

Le débat en cours met en évidence un certain nombre de tendances: a) l'objectif final du développement est le bien-être des populations; b) l'importance de la population comme élément du développement et la participation pleine et entière de toutes les catégories de population, hommes et femmes, au processus de développement; c) les avantages retirés du développement doivent être partagés par tous de manière à répondre à l'objectif de la "croissance avec la justice". Ces idées, ainsi que quelques autres, sont reprises dans la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement qui déclare dans son préambule que le processus de développement doit promouvoir la dignité humaine.

A cet égard, une proposition conjointe de l'UNITAR et de l'Institut en vue d'établir un Comité international indépendant sur le rôle des femmes dans le nouvel ordre économique international et la Stratégie internationale du développement a été examinée par les conseils d'administration de l'UNI-

TAR et de l'Institut en septembre 1981 et janvier 1982, respectivement.

Au moment de l'élaboration de cette proposition, l'Institut a entrepris diverses activités et a notamment organisé, le 25 juillet 1982, une séance de réflex in au Siège des Nations Unies afin de s'informer des vues des spécialistes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, sur la question; il a tenu des consultations avec l'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies (UNITAR), d'autres organismes des Nations Unies et d'autres institutions universitaires en vue de déterminer la portée de l'objectif du projet; enfin, il a examiné les résolutions et décisions des Nations Unies relatives à la condition de la femme et à son rôle dans le développement, en particulier celles qui ont été adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et la Commission de la condition de la femme, afin de déterminer les domaines dans lesquels il convient d'entreprendre des études plus approfondies.

L'étude sur les femmes et le développement a permis de déterminer qu'il fallait:
a) revoir et analyser le modèle de développement actuel ainsi que les différentes approches et conceptions utilisées à ce jour dans les stratégies du développement; b) déterminer la dimension économique des théories et conceptions actuelles du développement, en particulier dans les cas où elles rejoignent la perception sociale du travail et de la vie des femmes; c) évaluer les avantages et les inconvénients résultant, pour les

femmes, des modifications sociales et économiques de la société actuelle; d) étudier le lien entre le niveau micro-économique et le niveau macro-économique du développement et la corrélation entre les dimensions internationales et nationales, en tenant compte de aspects économiques, sociaux et culturels concernant les femmes; e) étudier les problèmes qui découlent de la situation économique mondiale et influent sur les politiques économiques et sociales nationales ayant une incidence sur le rôle, la situation et le bien-être des femmes.

Après avoir examiné les résultats de cette étude, tels qu'ils ont été présentés dans un document intitulé "Le rôle des fernmes dans le nouvel ordre économique international et la Stratégie internationale du développement" (INSTRAW/BT/1983/CRP.1), le Conseil d'administration a décidé, à sa troisième session, que l'Institut devait tout d'abord entreprendre une série d'études sur le rôle des fernmes dans les relations économiques internationales qui seraient axées en particulier sur l'analyse des liens entre la macro-économie et la micro-économie et de leurs effets sur le rôle et la condition de la femme.

L'Institut a déjà commencé à collaborer avec la CNUCED pour la première de cette série d'études qui a trait au transfert et au développement des techniques, y compris le choix des techniques, et à leur incidence sur la situation et le travail des femmes. De plus, des contacts sont poursuivis actuellement avec des institutions universitaires connues sur le plan international.

La Participation des Femmes à la Planification du Développement

"La planification du développement doit tenir compte de la corrélation qui existe entre les rôles féminins de reproduction et de production. Etant donné que la fonction reproductrice n'est qu'un des différents rôles sociaux de la femme, cette fonction ne peut en aucun cas constituer un motif d'exclusion de la femme des autres activités sociales. Au contraire, les planificateurs du développement doivent intégrer activement ces multiples rôles de la femme dans le processus de développement".

Cette recommandation a été faite, parmi d'autres, lors de la clôture du séminaire interrégional sur "La participation des femmes à la planification du développement", le premier séminaire organisé par l'Institut à son siège de Saint-Domingue, République dominicaine, du 5 au 11 décembre 1983.

Ce séminaire avait pour buts de permettre à différents pays et régions de confronter leurs expériences en matière de planification, de mettre en évidence les problèmes et de rechercher des solutions afin d'accroître la participation des femmes à un processus de planification qui tiendrait mieux compte de leurs besoins spécifiques, tout en suscitant chez elles une prise de conscience plus aigüe et en déterminant le cadre institutionnnel ainsi que les mécanismes et les techniques de planification les plus appropriés.

Vingt-deux experts de plusieurs pays, ainsi que des représentants de neuf organismes spécialisés du système des Nations-Unies ont examiné les différents points de l'ordre du jour du



Le séminaire était presidé par Prof. María Augusztinovics (Hongrie), M. Dan Ayayee (Ghana), Mme. Achie Sudhiarti Luhulima (Indonesie) et Mme. Blanca Figueroa (Perou) étaient élus comme Vice-Présidents Mme. Helga Hernes (Norwège) était élu Rapporteur. Les membres du bureau élus figurent aussique Mme. Dunja Pastizzi-Ferenci, Directeur de l'INSTRAW et Mme. Mervat Tallawy, Chef de recherche et de formation de l'INSTRAW.

séminaire: définition des orientations, approches méthodologiques visant à intégrer les femmes dans les programmes de développement, travaux de recherche, collecte de données, formation et diffusion de l'information.

La Directrice de l'Institut, Mme Dunja Pastizzi-Ferencic, a souligné l'importance de ce séminaire de planification et a déclaré que cette réunion constituait un premier pas vers un dialogue constant, axé sur les techniques de planification qui intègrent les besoins et les possibilités des femmes dans des activités de recherche, de formation et de communication.

Monsieur l'Ambassadeur Juan Jorge, Directeur de la Section des conférences et organisations internationales du Ministère des affaires étrangères de la République dominicaine et Mme Martha Olga García, Directrice du Bureau pour la Promotion de la femme de la Présidence de la République, au nom de Mme Asela Mera de Jorge Blanco, épouse du Président de la République, ont souhaité la bienvenue aux participants au séminaire.

La réunion a été présidée par Mme Maria Agusztinovics, Chef du Bureau de planification nationale et des modèles macro-économiques de Hongrie et ancien membre du Comité de planification du développement de l'Organisation des Nations Unies. Les autres membres du Bureau de la réunion étaient les suivants: vice-président, M. Dan Ayayee (Ghana); vice-présidente, Mme Achie Sudiarti Luhulima (Indonésie); vice-présidente, Mme Blanca Figueroa (Pérou) et le rapporteur, Mme Helga Hernes (Norvège).

Les participants ont présenté 21 communications à la réunion; celles-ci seront incluses dans les actes du séminaire, qui seront publiés postérieurement par l'Organisation des Nations Unies.

Les recommandations de ce séminaire devraient contribuer à la définition de principes directeurs appropriés, pour une participation plus active des femmes au processus de développement, comme benéficiaires et comme participantes.

Les institutions et les personnes qui seraient intéressées par cette réunion peuvent se référer au document INSTRAW/BT/1984/5.



Vue des participants au séminaire sur la participation des femmes à la planification du développement, tenu au Siège de l'INSTRAW.

1984. Un Defi pour L'INSTRAW

L'année 1984 est une année très importante pour tous les programmes que l'Organisation des Nations Unies a lancés afin de promouvoir la condition de la femme, et cela pour deux raisons: a) cette année marque le début des activités de l'INSTRAW à son siège permanent de Saint-Domingue et b) c'est aussi l'année où se dérouleront les principales activités préparatoires de la Conférence mondiale de 1985 chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

Ces idées ont été exprimées par Mme Leticia R. Shahani, Secrétaire générale adjointe pour les affaires sociales et humanitaires et représentante du Secrétaire général à la quatrième session du Conseil d'administration de l'Institut. Elle a manifesté l'espoir que



Mme, Leticia Shahani

"ces deux événements pourront inspirer et aider l'Institut à accomplir sa tâche importante de stimuler les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la recherche et de la formation pour la promotion de la femme".

Mme Shahani a affirmé que l'Institut doit maintenant tenter de faire le point quant à tous les différents aspects de la promotion de la condition de la femme au niveau international. Elle a également déclaré que l'Institut peut contribuer de façon considérable à l'étude au niveau mondial du rôle des femmes dans le développement économique et que cette activité facilitera et renforcera la collaboration future entre l'Institut et le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires.

Concours International pour la Réalisation de L'Emblème de L'INSTITUT L'Institut a lancé un concours international pour la réalisation de l'emblème de l'Institut.

Ce concours est ouvert à tous les artistes. Le dessin retenu apparaîtra sur tous les documents de l'Institut avec l'emblème des Nations Unies. La date limite de remise des dessins a été fixée au 30 avril 1984.

LE PRIX ET LA BASE DU CONCOURS

L'artiste dont le dessin sera retenu recevra un prix de deux mille dollars, ou son équivalent en monnaie locale. L'Institut n'utilisera que le dessin gagnant, néanmoins un second prix de mille dollars ou son équivalent en monnaie locale sera décerné.

Les emblèmes devront être dessinés sur feuillet d'impression

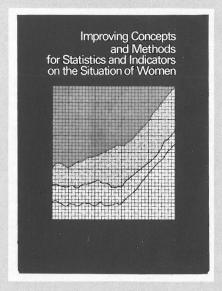
de format de l'ordre de 10 cm x 82 cm (format in-quarto standard). Il ne pourra être fait utilisation de plus de deux coloris. Les dessins devront être faits à l'encre et à la plume et permettre leur reproduction en noir et blanc.

Il sera demandé au gagnant de terminer l'emblème conjointement avec les dessinateurs des Nations Unies à New York, en vue de sa reproduction.

Les candidats devront porter leurs noms et adresses sur leur dessin. Conformément au règlement du concours, les Nations Unies se réservent le droit de garder tous les dessins qui lui parviendront.

Les dessins devront être envoyés à: INSTRAW LOGO COM-PETITION. Office 955—A, United Nations, New York, N.Y. 10017 P.S. La date limite d'envoi est fixée au 30 avril 1984.

L'Amélioration des Statistiques et des Indicateurs



En réponse à un besoin manifeste d'amélioration des statistiques et des indicateurs relatifs à la condition de la femme, l'Institut a entrepris dans ce domaine l'un de ses premiers projets de recherche.

Sur l'initiative de l'Institut et du Bureau de la statistique, un groupe d'experts sur l'amélioration des statistiques et des indicateurs relatifs à la condition de la femme s'est réuni à new York du 11 au 15 avril.

Des statisticiens et analystes de haut niveau ont procédé à l'étude approfondie de deux documents préparés par l'Institut. Le premier, intitulé: "Amélioration des concepts et méthodes de la statistique et des indicateurs relatifs à la condition de la femme", étudie les concepts disponibles actuellement, ainsi que les sources et différentes utilisations des données, sur la base des

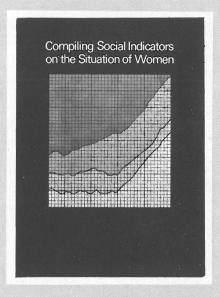
travaux menés par le système des Nations Unies dans ce domaine. Sous le titre de "Compilation d'indica-

Sous le titre de "Compilation d'indicateurs sociaux sur la condition de la femme", le second document étudie les problèmes d'ordre conceptuel et méthodologique que pose l'amélioration à long terme de la fidélité et de la validité des données recueillies sur la condition de la femme. Cette importante réunion s'est tenue sous la présidence de Mercedes Concepción (Philippines).

Les participants ont formulé de nouvelles recommandations dont feront état les documents et le travail de suivi concernant les statistiques et les indicateurs relatifs à la condition de la femme.

Ces deux documents sont actuellement disponibles;

i) Compilation d'indicateurs sociaux re-



latifs à la condition de la femme. L'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme et Départment des affaires économiques et sociales internationales. Bureau de statistique. Nations Unies, New York, 1984. Première édition. Publication des Nations Unies, E 84XVII.2. 99 pages.

ii) Amélioration des concepts et des méthodes relatifs aux statistiques et aux indicateurs sur la condition de la femme. Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme et Département des affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies. Bureau de Statistique, New York, Première édition, 1984, Publication des Nations Unies. Série E 84, XVII, 15 pages.

Les Femmes, la Science et la Technique

La participation de la femme au développement de la science et la technique a été le thème d'une réunion d'un groupe de 26 experts sur les femmes et la technique, qui a eu lieu du 12 au 16 septembre 1983, au Holyoke College de South Hadley (Massachusetts). Cette réunion avait été organisée conjointement par le Centre des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement et l'Association américaine pour la promotion scientifique. L'Institut a été représenté à cette réunion par Eva Friedlander.

Les débats se sont axés sur les contributions que peuvent apporter les femmes à leurs communautés, par la mise à profit de leurs connaissances scientifiques et techniques. Parmi les sujets les plus importants, il a été débattu du rôle que peuvent jouer les femmes et leurs organisations dans la formulation de projets dans lesquels les femmes seraient formées par les



techniciens eux-mêmes. L'accent a été mis sur la nécessité de former les femmes sur le terrain, ce qui permettrait d'endiguer la "fuite des cervaux" ou l'émigration des professionnels d'un pays. La réunion a aussi examiné les difficultés que pose la nécessité de concilier des situations loca-

les (le problème de l'eau qui n'est toujours pas résolu, par exemple), et les changements survenus dans les pays industrialisés, y compris l'informatique et la biotechnique.

Les participants ont d'autre part discuté des incidences-des progrès-rapides et récents-de la biotechnique. Ils ont souligné le grave problème que pose le contrôle, tant de l'utilisation que du transfert, de ces nouvelles techniques; compte tenu de la rapidité avec laquelle se manifesteront leurs incidences. Le transfert des techniques revêt une importance particulière, au regard des besoins en éducation qu'il faudra satisfaire, avant de pouvoir utiliser ces techniques.

Concernant ce dernier point, il a été fait remarquer qu'il faudrait tenir compte des avantages retirés, tant par les hommes que par les femmes, plutôt que de savoir qui en seront les bénéficiaires.

Programme de Bourses

Ce programme constitue un volet important de l'ensemble des programmes de formation de l'Institut. Il offre aux femmes la possibilité d'approfondir et de diversifier leurs connaissances. Il est rattaché au programme de recherche de l'Institut, et les décisions en la matière sont décentralisées.

Depuis 1983, l'Institut offre les types de

bourses suivants:

• Des bourses honorifiques destinées à des particuliers dont les recherches peuvent contribuer à la mise au point des programmes de développement de l'Institut.

• Des bourses à l'intention de chercheurs désireux de prêter leur concours à une meilleure compréhension des problèmes des femmes et du processus de développe-

 Des bourses destinées à des éducateurs qui assureront à leur tour l'organisation de stages de formation.

Nous citerons à titre d'exemple, les deux boursiers de l'Institut, l'un en Inde, l'autre au Népal, chargés d'aider la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et la Pacifique (CESAP) à une évaluation, au niveau régional, de la situation et du rôle des femmes dans la réalisation des objectifs de la Décennie. Cette évaluation servira de document de travail á la réunion d'un groupe d'experts de la CESAP. en novembre 1984, sur les sratégies à longue échéance pour la promotion de la femme.

L'Institut prête son appui financier à la Commission économique pour l'Asie Occidentale (CEAO), pour la préparation d'un séminaire régional sur les femmes et la plani-

L'Institut prend aussi à charge les services d'un consultant, responsable de la révision des projets de développement d'un pays de la région.

L'Institut finance un projet d'études de l'Ecole Normale de l'Université de Columbia, à New York. Cette étude a pour but de définir, d'améliorer et d'unifier, les programmes universitaires axé sur la femme et le developpement.

Rencontre des Medias

Un groupe de journalistes de la presse écrite et radiodiffusée de pays en développement ont engagé une série de discussions sur les femmes et le développement avec la directrice de l'Institut, Dunja Pastizzi-Ferencic et la responsable de la Recherche et de la Formation, Mervat Tallawy. La réunion a eu lieu à New York, le 4 octobre 1983. Les journalistes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, ont exprimé les divergences régionales sur le rôle des femmes dans le développement.

Sur la base de questions posées au groupe par Dunja Pastizzi-Ferencic, les journalistes ont analysé leurs perceptions du rôle de la femme dans le processus de développe-

ment dans leurs pays respectifs. Les commentaires de D. Pastizzi-Ferencic et de Mervat Tallawy sur les observations faites par le groupe ont pénétré les esprits de la nécessité d'une plus grande conscience du travail souvent méconnu de la femme.

Dunia Pastizzi-Ferencic a indiqué qu'une pleine conscience de cette nécessité, en particulier par les journalistes, est essentielle à une reconnaissance, par tous, des potentialités -présentes et futures- des femmes, lorsqu'elles contribuent au développement économique d'un pays. Elle a ajouté qu'il était très important que la participation de la femme ne soit pas considérée isolément des autres composantes du développement dont elle est une partie intégrante. Elle a fait remarquer qu'il en résulterait une image fidèle du rôle intégré manifeste que jouent les femmes dans leurs pays respectifs. Mervat Tallawy, de son côté, a déclaré que le rôle socioéconomique de la femme étant sousestimé ou même considéré comme allant de soi, une vraie égalité devra entraîner une nouvelle appréciation du travail des femmes. L'accent devrait être porté non pas sur les revendications traditionnelles, d'ordre juridique, d'égalité des sexes, mais sur l'appréciation à sa juste valeur du travail réalisé par les femmes et leurs contributions à toutes les phases du développement.

Les Femmes et le Développement Rural

Six études de cas préparées par le Conseil des Populations et financées par la Fondation Ford, ont analysé la contribution importante de projets de développement aux populations, et en particulier aux femmes.

Ces études ont été présentées au cours d'une réunion organisée par la Fondation Ford le 16 septembre, à New York. Un groupe de quinze participants (responsables de politiques, éducateurs, chercheurs et rédacteurs d'études), ont axé leurs travaux sur: "Le rôle des études de cas dans la planification du développement et de la formation: teneur, format et application de l'analyse par sexe". L'Institut a participé aux travaux de cette réu-

Les débats ont été axés sur trois points. Les participants ont d'abord procédé à l'examen critique des documents relatifs aux incidences, selon les sexes, des projets de développement à grande échelle et leur utilisation dans une perspective de formation et de planification. Ils ont, dans un deuxième temps, identifié les domaines d'intervention et les sujets d'étude prioritaires. Le groupe a aussi identifié les domaines dans lesquels d'autres études pourraient être menées, ainsi que leurs éventuels destinataires. Les participants ont, enfin, étudié les stratégies permettant l'utilisation ultérieure de ces documents dans les programmes de formation.



Mr. Robert Johnston (premier rang, deuxième a gauche) a représenté l'INSTRAW à la réunion d'experts sur la promotion de la femme à travers les entreprises publiques tenue à Sri Lanka en novembre 1983 par le Centre International des Entreprises Publiques. Parmi les experts qui ont participé, se figurent: Mme. V. Jayasinghe (Sri Lanka); Mme. Luhulima (Indonessie); Mme. Ferchiou (Tunisie); Mme. Johnson (Guyane); Mme. Jardaneh (Jordanie); M. Udo-Aka (Nigerie); M. Gupta (l'Inde) et Mme. Zewede (Ethiopie).





La Femme et L'Eau

Le rôle des femmes dans la mise en oeuvre des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement

L'un des problèmes de taille que doit résoudre la communauté internationale est celui que pose la nécessité de s'approvisionner en eau potable, élément essentiel à toute vie humaine.

La Conférence des Nations Unies sur l'eau tenue à Mar del Plata en 1977, a mis l'accent sur la complexité du problème et l'impérieuse nécessité de réaliser des efforts tendant à assurer à la population mondiale un approvisionnement suffisant en eau salubre et un meilleur assainissement. Sur la base de cette réunion, l'Assemblée Générale a proclamé, en 1980, la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

Les conséquences pour les populations d'un approvisionnement insuffisant en eau sont manifestes. Cependant, elles affectent plus spécialement les femmes. Dans de nombreux pays en développement, la tradition veut que les femmes prennent à charge l'approvisionnement en eau, ce qui fait aujourd'hui partie de leur vie quotidienne. Cette activité en soi n'est pas criticable ce qui l'est, par contre, est la distance à parcourir pour pouvoir la réaliser. Dans de nombreux pays en développement, les femmes consacrent jusqu'à six heures par jour au transport de l'eau, allant même jusqu'à effectuer des trajets de neuf milles. La perte de temps et d'énergie résultant de cette besogne ingrate est énorme et laisse à peine aux femmes le temps d'accomplir les autres tâches qu'on attend d'elles. Dans un tel contexte, elles peuvent d'autant moins s'adonner aux activités rémunératrices dont dépend la subsistance de leur famille.

D'autre part, dans ces pays, il est d'usage d'utiliser les filles pour l'exécution de certaines tâches, le transport de l'eau en l'occurence. Par conséquent, elles ne fréquentent pas l'école, désertion retenue comme l'une des causes fondamentales du bas niveau socio-económique persistant chez les femmes.

Exténuées par des travaux pénibles, affaiblies par la sous-alimentation, en contact permanent avec une eau souvent polluée, de par la nature même des tâches domestiques qu'elles réalisent, les femmes sont plus vulnérables aux endémies causées par l'eau. Ces maladies, d'après les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé, représentent 80% de toutes les endémies qui sévissent dans les pays en développement.

Ces problèmes sanitaires ont par ailleurs des conséquences d'ordre économique. Décimant de façon implacable les populations (15 millions d'enfants de moins de 5 ans en meurent chaque année), les maladies causées par l'eau paralysent souvent la production dans les pays en développement. On a estimé à 73 millions le nombre de journées de travail perdues chaque année, dans un pays asiatique, en raison de telles endémies.

Les Fonds de L'Institut Proviennent Exclusivement de Contributions Volontaires

Voulez-Vous Aider L'Institut?

Le progrès des nations s'exprime, en partie, par les recherches scientifiques visant à apporter la prospérité et le bien-être aux populations. Néanmoins, dans la pratique, la recherche et la formation ne sont pas, dans la majorité des cas, retenues comme domaines d'actions prioritaires. Ces chiffres fournis par le BIT servent tout particulièrement à illustrer ce fait:

Les femmes représentent les deux tiers de la main-d'oeuvre mondiale. Elles constituent la moitié de la population du globe et réalisent les deux tiers du nombre total d'heures de travail, à l'échelle mondiale; tant dans le secteur moderne que dans les tâches traditionnelles (travail domestique, travail non-rémunéré dans les exploitations agricoles, dans les relations employeurs/employés, et autres entreprises familiales). Les femmes ne reçoivent que 10% de la masse salariale mondiale et possèdent moins de 10% de tous les bien, à l'échelle du globe.

L'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme, est un organe des Nations Unies qui a pour but de mener des actions de recherche et de formation visant à la promotion des femmes. L'étendue de son action est fonction des contributions financières provenant d'organisations gouvernementales, non-gouvernementales et d'institutions philantropiques.



L'Institut offre de nombreaux programmes de recherche et de formation dans les domaines tels que la statistique, les indicateurs, le développement planifié, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, les relations économiques internationales, l'information, la documentation et la communication.

Aidez-nous à financier nos activités, en totalité ou en partie, ou communiquez cette lettre à vos amis, à tous ceux qui peuvent contribuer au financement des activités de l'Institut.

Votre compréhension, votre confiance et votre soutien nous sont essentiels.

Contribuez à nos programmes de recherche, de formation et d'information destinés aux femmes. Faites-nous parvenir votre contribution (livres, dons, etc.) à notre siège: P.O. Box 21747, Saint-Domingue, République Dominicaine.

Valorisation du rôle des femmes par la communauté internationale

Conscients des conséquences dramatiques qu'entraînent pour les populations féminines, les problèmes d'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, les participants à la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme tenue à Copenhague en 1980, ainsi que de nombreuses réunions, tant régionales qu'internationales, ont adopté des résolutions sur la nécessité d'appuyer la participation des femmes à l'élaboration et aux avantages des programmes et des activités en cours.

L'Institut, dans l'un de ses programmes les plus importants, a procédé à l'examen des problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement qu'affrontent les femmes en milieux rural et urbain. L'Institut siège au sein du Comité d'orientation de la coopération de la Décennie internationale (1980—1990).

La coopération a mis l'accent sur le rôle que peuvent jouer les femmes dans la mise en oeuvre des objectifs de la Décennie.

L'Institut et le FISE assurent conjointement le secrétariat d'un groupe d'études interorganisations créé par le Comité d'orientation et qui est chargé de:

- Laborer une stratégie visant à renforcer la participation des femmes dans les activités de la Décennie;
- Collaborer au développement et à la mise en oeuvre d'activités au niveau national et international;
- Superviser et évaluer la mise en oeuvre des orientations et des programmes de la Décennie; d'en faire rapport, de veiller à ce qu'ils répondent aux attentes et aux contributions des femmes, et enfin de;
- Soumettre de nouvelles recommendations à cet égard.



Publication de L'Institut Actinellement Disponibles



I. Documents présentés au Conseil d'Administration

- Conception et exécution du sous-programme d'information, de documentation et de communication de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme. INSTRAW/BT/ 1982/CRP.1.
- Rapport intérimaire et programme de travail sur l'amélioration des statistiques et des indicateurs sociaux relatifs à la condition de la femme (Notes du Secrétariat des Nations Unies). Bureau des statistiques du Département des affaires économiques et sociales internationales. INSTRAW/BT/1982/CRP.2 (anglais seulement).
- Stage de formation sur les principes et la planification de la participation active des femmes au développement. INSTRAW/BT/1982/CRP.3.
- 4. Mise au point d'un programme de bourses pour l'Institut. INSTRAW/BT/1982/CRP.4.
- Rôle des femmes dans le nouvel ordre économique international et dans la Stratégie internationale pour le développement (proposition commune UNITAR/ INSTRAW). INSTRAW/BT/1982/CRP.5.
- Rôle de la femme dans la mise en oeuvre de la politique d'autonomie collective des pays en développement. INSTRAW/BT/1982/CRP.6.
- Participation de l'Institut international de recherche et de la formation pour la promotion de la femme aux programmes du système des Nations Unies relatifs au rôle des femmes dans les stratégies alimentaires et la conservation des aliments après récolte. INSTRAW/ BT/1982/CRP.7.
- 8. Les femmes et la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. INSTRAW/BT/1982/CRP.8.
- Les politiques énergétiques et les femmes. INSTRAW/ BT/1982/CRP.9.
- Coopération avec les organisations non gouvernementales et les instituts académiques et philantropiques.
 INSTRAW/BT/1982/CRP.10.
- 11. Programme de bourses de l'Institut. INSTRAW/BT/ 1983/R.4/Add.1.
- Coopération entre l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et la Commission de la condition de la femme. INSTRAW/ BT/1983/R.6.
- Financement par des sources non gouvernementales, des sources philantropiques et autres sources éventuelles. INSTRAW/BT/1983/R.6.
- Rôle des femmes dans le nouvel ordre économique international et dans la Stratégie internationale du développement. INSTRAW/BT/1983/CRP.1.

II. Publications et documents de travail

1. Rapport technique sur la compilation d'indicateurs

- sociaux de la condition de la femme. (Institut et Bureau de la statistique des Nations Unies). New York, 1984.
- Amélioration des concepts et des méthodes de statistiques et indicateurs relatifs aux femmes. (Institut et Bureau de la statistique des Nations Unies). New York, 1984
- Pochette distribuée à la presse à l'occasion de l'inauguration:
 - a) Article intitulé "A catalyst for change";
 - Faits "Institut international de recherche et de formation des Nationes Unies pour la promotion de la femme";
 - Faits "Programme de travail de l'Institut pour 1982-1983";
 - d) Reportage intitulé "Women and Water";
 - e) Communiqué de presse du 4 août 1983;
 - f) Communiqué de presse du 11 août 1983.
- Integration of women in development through technical cooperation among developing countries (TCDC) Nations Unies, New York, 1983.
- International Drinking Water Supply and Sanitation Decade: Focus on Women. Document présenté pour la Rencontre des Médias, Copenhague, 31 mai – 1 juin 1983.
- Participation of women in development and the use of water. Document présenté au Colloque international des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, Zagreb, 23 au 28 mai 1983.
- 7. Participation of women in development. The role of the International Research and Training Institute for the Advancement of Women. Document présenté au Séminaire international sur la participation populaire, Ljubljana, 17 au 25 mai 1982.
- 8. Note d'information sur les femmes et l'économie "cachée", présentée pour le projet de l'Université des Nationes Unies sous le titre provisoire de "Les ménages, le sexe et l'âge" par l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (Rome, avril 1982).
- Intégration de la femme à la planification du développement (Rapport du séminaire sur le même thème). INSTRAW/BT/1984/5.
- Statistiques et indicateurs sociaux relatifs aux femmes. (Institut et Bureau de la statistique des Nations Unies, janvier 1984).
- 11. L'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme. Nations Unies, New York, 1983. Brochure No. 2.
- Les femmes et l'énergie dans l'application du programme de Nairobi: rôle de l'Instraw (projet) New York, 1983.
- 13. Women's role in the service sector. Issues for discussion New York, août 1982.

Les Membres du Conseil D'Administration



PRESIDENTE DU CONSEIL:

1979-1982; second mandat 1982-1985:

Delphine TSANGA (République du Cameroun), Ministre des affaires sociales de son pays depuis 1975 et présidente du Conseil national des femmes camerounaises depuis 1964; présidente du Comité régional africain de coordination pour l'intégration des femmes au développement, depuis mars 1979; membre de l'Assemblée législative de la République—Unie du Cameroun depuis 1965.

1979-1982

Second mandat 1982-1985:

Gulzar BANO (Pakistan), Secrétaire fédérale de la Division des femmes, Secrétariat d'Etat du governement du Pakistan; ex-administratice déléguée du Conseil d'Administration des Caisses centrales de bienfaisance et de prévoyance sociale des employés et membre de plusieurs organisations d'assistance sociale au Pakistan.

Ester BOSERUP (Danemark), économiste, spécialiste et professeur de développement agricole et économique international; pionnière des études concernant le rôle de la femme dans les pays en développement; membre de la Commission des Nations Unies pour la planification du développement; auteur des publications suivantes: Les conditions de la croissance agricole; Le rôle des femmes dans le développement économique; et L'intégration des femmes dans le développement.

Vilma ESPIN DE CASTRO (Cuba), membre du Conseil d'Etat et député de l'Assemblée générale de Cuba; membre du Comité central du Parti communiste cubain depuis 1965; présidente de la Fédération des femmes cubaines (FMC) depuis 1960; vice-présidente de la Féderation internationale démocratique des femmes depuis 1973.

Vida TOMSIC (Yougoslavie), membre de la Présidence de la République socialiste de la Slovénie et présidente du Conseil des relations internationales de cet organisme; professeur de droit familial à la Faculté de droit de l'Université de Ljubljana; auteur de Femmes, travail, famille, société.

1979-1981;

Second mandat 1981-1984:

Marcelle DEVAUD (France), membre du Conseil économique et social de France et vice-présidente de la section des problèmes économiques généraux dudit Conseil; membre des commissions de formation et de l'emploi pour la région parisienne; ancien sénateur de la République et ancien maire de Colombes.

Aziza HUSSEIN (Egypte), présidente de la Fédération internationale de la planification familiale et de l'Association de planification familiale du Caire; ancien membre de plusieurs organismes consultatifs des Nations Unies, pionnière de la promotion des femmes en milieu rural, de la protection de l'enfance, de la planification familiale et des droits de la femme depuis 1949. La médaille Cérès de la FAO lui a été décernée en 1975.

Nobuko TAKAHASHI (Japon), ambassadrice du Japon au Danemark, membre du conseil consultatif du Premier Ministre pour les questions féminines; ancienne directrice adjointe du BIT; maître de conférences du Départment des sciences sociales de l'Université des femmes de Tokyo.

1983-1986:

Suad Ibrahim EISSA (Soudan), présidente du Comité d'éducation et de recherche scientifique de l'Assemblée nationale du peuple. Elle possède une vaste expérience dans le domaine de la promotion de l'éducation de la femme au Soudan, Fondatrice de la première institution d'enseignement secondaire privé pour filles de Khartoum. Membre du bureau exécutif de l'Union des femmes du Soudan et membre fondateur du bureau exécutif de l'Organisation scientifique Bakir Badri pour les études féminines, organisation visant à promouvoir la participation des femmes soudanaises au développement, particulièrement dans les zones rurales. Elle a participé à de nombreux séminaires, conférences et ateliers tant au Soudan qu'au niveau international. Elle a entrepris de nombreuses études de recherche concernant la condition de la femme au Soudan, plus particulièrement dans le domaine éducatif.

María LAVALLE URBINA (Mexique), représentante du Mexique auprès de la Commission interaméricaine des femmes (CIM) de l'Organisation des Etats américains (OEA). Présidente de la Commission de justice du Sénat. En 1963, elle à été nommée Femme de l'année à Mexico pour ses efforts en faveur des femmes, En 1980, elle figurait sur la liste des 10 femmes qui ont marqué les années 80. En 1973, elle a reçu le prix des Nations Unies pour son travail éminent en faveur des droits de l'homme. Elle possède une longue expérience éducative et juridique et participe activement à la défense des droits de la femme au Mexique. Elle a représenté le Mexique à de nombreuses conférences régionales et internationales, notamment auprès de la Commission des Nations Unies pour la condition de la femme. Le Mexique et plusieurs autres pays latino-américains ont reconnu officiellement ses mérites dans le domaine juridique.

Helen STAMIRIS (Grèce), membre du Conseil d'administration de l'Institut méditerranéen des études féminines à Athènes. Elle possède une vaste expérience et une connaissance profonde des questions féminines et en particulier des programmes concernant les femmes immigrantes et réfugiées. Elle a participé à des groupes d'études, des comités et des conférences sur les politiques d'immigration, les problèmes des travailleurs migrants et les relations entre différentes cultures et groupes ethniques. Dans le domaine des services sociaux, elle a contribué à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un projet de système centralisé de services sociaux pour la zone métropolitaine de Montréal, au Canada. Ce nouveau système intègre tous les services sociaux, médicaux et communautaires, Helen Stamiris a également collaboré avec plusiers gouvernements en tant que consultante en matière de politiques et programmes de services sociaux.

MEMBRES DE DROIT DU CONSEIL

- Un représentant du Secrétaire général
- Le Directeur de l'Institut
- Un représentant des commissions économiques régionales des Nations Unies
- Un représentant de la République dominicaine.

Le Bulletin de l'Institut publie les informations concernant les activités de l'Institut, et paraît trois fois par an II est édite en anglais, en français et en espagnol.

Sa distribution est gratuite. S'adressers au siège de l'Institut: Avenida César Nicolás Penson 102—A. P.O. Box 21747, Saint-Domingue, République Dominicaine. Tél. (809) 685—2111—17 — Telex 3264280 WRA SD.

ou au Bureau de soutien: Room 2914F, United Nations Building, New York, N.Y. 10017 Tél. (212) 754-5682.

PHOTOS:

Nations Unies INSTRAW Ministère des Affaires Etrangères de la République Dominicaine Bureau de la Promotion de la Femme, République Dominicaine.



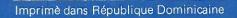












P.I./001/1,500/E/Mars 1984